

octobre 2010

# Vivre à BEAUGENCY

Le magazine de la ville

NUMÉRO

51

## Le point sur la rentrée 2010

ACTUALITÉ

Un émouvant parrainage

CULTURE

La rentrée culturelle

TRAVAUX

Rappel de quelques règles d'urbanisme



## SOMMAIRE

### ÉDITO 03

> POLITIQUE = Gestion de la Cité

### ACTUALITÉ 04

- > Agenda
- > Le point sur la rentrée 2010
- > Miss Orléanais est Balgentienne
- > Un émouvant parrainage

### SANTÉ-SOCIAL 05

- > Le docteur CABROL à Beaugency
- > Deux nouveaux praticiens s'installent
- > Banque Alimentaire
- > Hommage rendu au Docteur CAILLAUD et à son épouse

### SPORT 06

- > Rentrée sportive
- > Retour sur la fête du Sport 2010
- > Zoom sur l'Athlétic Club
- > Courses pour tous!!!
- > Les 90 ans de l'USB: une belle fête!
- > L'Étoile Balgentienne fête ses 90 ans

### CULTURE 08

- > La Plage à Beaugency, une 6<sup>e</sup> édition pleine de promesses
- > L'Opérette s'invite Beaugency
- > La rentrée culturelle

### TRAVAUX - ENVIRONNEMENT 10

- > Télérélevé et localisation des fuites
- > Le ramassage des ordures: petit rappel
- > Rappel de quelques règles d'urbanisme
- > Les derniers travaux de voirie

### DÉVELOPPEMENT DURABLE 12

- > Le Développement Durable en quelques brèves
- > Des nouvelles du site naturel préservé des Rives de Beaugency

### ACTION COMMERCIALE 14

- > Le passage à la télé numérique
- > Bienvenue aux nouveaux commerçants
- > Gros plan sur Giovanni Gallone

### POLITIQUE 15

- > Expression des conseillers n'appartenant pas à la majorité municipale



#### BULLETIN MUNICIPAL N° 51

Magazine municipal édité par la mairie de Beaugency

20, rue Change - 45190 BEAUGENCY

Tél. 02 38 44 50 01

cabinet.maire@ville-beaugency.fr

www.beaugency.fr

Directeur de la publication :

Claude BOURDIN

Rédacteurs et Secrétariat de Rédaction :

Stéphanie MAIGRET, Nadia Voyer-Dominguez

Crédits photos :

mairie de Beaugency, La Rep'

Design : www.enola-creation.fr

## POLITIQUE = Gestion de la Cité



Dans la tradition et dans l'esprit des gens, les Maires sont perçus comme étant chargés de gérer la commune et de veiller à la qualité de vie des habitants.

Pour autant, les enjeux sociétaux de politique générale échappent de

moins en moins aux élus locaux, parce que tout débat national rejaillit sur la situation et l'action locales.

En effet, nous constatons aujourd'hui que sur un certain nombre de dossiers, les deux compétences locale et nationale se rejoignent :

- transparence et risque de favoritisme,
- droit de séjour, droits de l'homme,
- laïcité et respect des libertés,
- organisation et fonctionnement des collectivités.

Nos gouvernants et les élus de la nation sont tenus de donner l'exemple de la probité, de l'action au service de l'intérêt général et de la transparence.

Le Maire est aussi astreint au même exemple au niveau de l'action locale. En relation directe « sur le terrain », il rend régulièrement compte de ses actes. Alors qu'au sommet de notre État, gouvernement et parti politique au pouvoir mélangent finances et intérêts politique et personnel, c'est devant le Percepteur que le Maire a reçu les « gens du voyage » et leurs contributions de 5 000 € à la commune et de 500 € au CCAS.

Le respect des droits de l'homme et du citoyen, ainsi que le droit de séjour des étrangers sont régis par la loi, et le Maire s'y conforme, attaché au respect de la règle républicaine.

Il peut arriver que le Maire constate qu'un étranger vit dans la ville, sans visa et donc sans autorisation de travailler, et par conséquent sans res-

sources. Si cette personne offre des garanties de moralité, respecte les lois et ne commet aucun délit, il me semble que le devoir de la Municipalité et du CCAS est de veiller à ce qu'elle soit traitée dignement dans le respect dû à la personne, et même qu'elle soit soutenue pour subvenir à un minimum vital, au nom des valeurs de notre République.

À Beaugency, nous connaissons la sérénité de la cohabitation de plusieurs communautés, diverses par leurs origines, leurs religions, leurs cultures. Reconnaissons ensemble que cela se passe bien, dans le respect des différences, sans prosélytisme. Le Maire, comme l'enseignant, est garant du respect des libertés individuelles et collectives et de l'esprit laïque.

Les pouvoirs publics, au plus haut niveau, préparent une vaste et très importante réforme des collectivités territoriales, dont les médias ne parlent pas assez.

Pensez donc, ce sera :

- La fin des subventions des Conseils Généraux et Régionaux pour les associations locales et les communes pour leurs équipements et services.
- La suppression des cantons – qui ont plus de deux cents ans d'existence – et par conséquent des Conseillers généraux !
- À partir de 2014, le futur Conseiller territorial, élu sur un nouveau territoire, sera à la fois Conseiller Général et Régional.

C'est un élu de proximité qui disparaît, proche des Maires, des acteurs de la vie locale et des citoyens.

Enfin, certains s'étonneront du caractère exceptionnellement « politique » de mon propos. Navré et même fâché de l'évolution médiocre de l'image de la France dans le Monde, à cause de ces dérives regrettables, nous rappellerons que la « Politique » n'est autre que la « gestion de la Cité », ce à quoi mon équipe et moi-même nous attachons quotidiennement.

Claude BOURDIN  
Conseiller Général-Maire

## Agenda

### CONSEIL MUNICIPAL

> **Vendredi 29 octobre 2010**  
à 20h30 en salle d'honneur  
de l'Hôtel de Ville

### CONSEILS COMMUNAUTAIRES Salle d'Honneur de l'Hôtel de ville

> **17 novembre** à 20h  
> **15 décembre** à 20h

### CONSEILS DE QUARTIERS

> **Chaussées Garambault :**  
**14 octobre** à 19h30 à la Maison  
des Associations  
> **Centre-Ville Le Val :** **4 novembre**  
à 20h en salle Lucien Delacour  
> **Hauts de Lutz :** **20 novembre** à 17h  
en salle de réunion des Hauts de Lutz

### VŒUX À LA POPULATION

> **Jedi 6 janvier** à 18h à la salle  
des Fêtes des Hauts de Lutz.  
Vous êtes tous invités !

## Miss Orléanais est Balgentienne

La municipalité présente toutes ses félicitations à la jeune et jolie Kathleen MORENO-BARBOSA pour son sacre obtenu le 15 septembre dernier à l'occasion de l'élection de Miss Orléanais. Elle sera donc présente sur les marches au début de mois de décembre pour défendre sa place lors de la finale nationale de Miss France 2011. Bonne chance Kathleen! ■



# Le point sur la rentrée 2010

## Le RAM (Relais d'Assistantes Maternelles)

Il fonctionne en intercommunalité depuis un an, mais rien n'a changé: atelier d'éveil les lundis et jeudis matin à la maison des associations de Beaugency.

Contact:

Audrey SALVO au 02 38 46 44 70.

## Le Multi-Accueil

Il a rouvert ses portes le 24 août après la trêve estivale. Il accueille 35 enfants (15 en accueil occasionnel, type halte-garderie et 20 en accueil régulier, type crèche). Il est saturé, le Conseil Municipal a souhaité en construire un second, près du gymnase de la Vallée du Rû: l'ouverture est prévue pour septembre 2011. Renseignements: Mme JOUIN au 02 38 44 52 64

## Les écoles maternelles et élémentaires

Les effectifs sont stables avec un total de 756 élèves (une fermeture de classe à l'élémentaire du Mail et une ouverture à la maternelle du Mail).

Des changements de direction sont à signaler à l'école maternelle des Chaussées (Josiane MARTIN) et aux écoles élémentaires des Chaussées (Jessica Durand) et de la Vallée du Rû (Brigitte Jean).

Au cours des vacances scolaires, les travaux suivants ont été réalisés:

- 2 classes repeintes et un sol souple posé sous les jeux de cour à la maternelle de la Vallée du Rû,
- Le mur du préau refait à l'école élémentaire de la Vallée du Rû,
- Deux classes refaites entièrement (sol et murs) et une grille de



sécurité installée à l'école des Chaussées,

- Divers travaux exécutés comme chaque année dans les autres écoles.

## Le Collège Robert Goupil

Les effectifs se maintiennent: 730 élèves du canton sont scolarisés cette année. Les élèves de la 6e à la 3e sont répartis en 29 divisions, plus une 30<sup>e</sup> division: celle de l'IME constituant la poursuite du partenariat entre les deux établissements. Les différentes actions seront poursuivies, en particulier celle avec l'UNESCO (le collège a obtenu en 2009 la labellisation « école associée »).

Une nouveauté: le changement de Principal. M. Didier KELLER assurera dorénavant cette fonction.

## Le lycée François Villon

Les effectifs sont en augmentation: 1 100 élèves issus de toute la Région Centre sont répartis en 35 divisions. On poursuivra les actions innovantes: classe euro, atelier théâtre... Au programme de cette année, la réforme du lycée au niveau seconde. Le taux de réussite au baccalauréat est optimal: 83 % sur la totalité des sections et 90 % sur la section Scientifique uniquement. ■

**Marie-Françoise RAVEL**  
et **Michel GAUCHER**

## Un émouvant parrainage

C'est une cérémonie pleine d'émotion qui s'est déroulée pour la première fois en mairie de Beaugency, le samedi 25 septembre.

Agnes Quatrehomme, Conseillère régionale, et adjointe au maire a procédé au parrainage républicain d'Anouar Shimi, tunisien de 35 ans, en France depuis 5 ans, et menacé d'expulsion car sans papier.

Anouar est ingénieur hydrologue, il réalise actuellement une thèse à la Sorbonne. Son statut politique et financier difficile ne lui permet pas de vivre sereinement sa vie en France, ni d'approfondir ses recherches. Il a été cet été quelques jours en centre de rétention, et a failli être renvoyé dans son pays. Devant cette situation, Fatima Aguidi et Claude Bourdin ont souhaité lui apporter un soutien très fort en devenant ses marraine et parrain et en s'engageant à défendre ses droits d'homme et d'étranger en France.



Très ému, le jeune homme a réaffirmé sa volonté de s'intégrer au mieux dans la société française et d'être pour elle un acteur actif et non une charge. À l'heure où les populations étrangères ou ayant un mode de vie différent sont le plus souvent stigmatisées, à Beaugency, l'actualité, celle-ci comme d'autre, montre qu'une autre société est possible, une société basée sur l'accueil, l'écoute, la compréhension et surtout la simple volonté de vivre ensemble. ■

## Le docteur CABROL à Beaugency

Le Docteur CABROL a donné une conférence passionnante sur le don d'organes au Puits-Manu le 17 mai dernier. Soirée organisée par le Lions Club de Beaugency Val de Loire. ■



## 2 nouveaux praticiens s'installent

**Fabienne DUBREUIL BROSSIER**, psychologue clinicienne, psychanalyste vous accueille au 16 rue du Chat qui dort. Rendez-vous au 06 31 29 03 46.

**Nathalie MARAIS**, psychothérapeute (relation d'aide enfant adolescent adulte) reçoit en individuel, couple ou en famille au 3 rue du Puits-Manu. Rendez-vous au 06 60 12 59 21. ■

## Banque Alimentaire

Le CCAS s'associe à la collecte nationale au profit de la Banque Alimentaire.

Elle aura lieu les vendredi 26 et samedi 27 novembre 2010.

Les volontaires qui souhaitent y participer peuvent contacter l'épicerie sociale au 02 38 44 16 08. ■

## Hommage rendu au Docteur CAILLAUD et à son épouse



La Fondation pour la Recherche Médicale a souhaité honorer M. et M<sup>me</sup> CAILLAUD le 17 juin dernier car ils ont été des membres fidèles, actifs et efficaces du comité de la FRM d'Orléans-Loiret pendant de nombreuses années. ■

# Rentrée sportive

C'est la rentrée et vous cherchez une association sportive pour inscrire vos enfants ou vous-même. Vous trouverez les coordonnées de tous les clubs de Beaugency sur le site internet : <http://www.beaugency.fr/>. Dans la rubrique « culture, sports et loisirs » vous accédez aux renseignements sur le service des sports, les installations sportives, le centre aquatique, les animations municipales et les associations sportives. Vous pouvez aussi trouver toutes ces informations sur le livret « Guide de Beaugency » disponible en Mairie.

## Retour sur la fête du Sport 2010



Elle s'est déroulée le dimanche 27 juin au Centre Aquatique de Beaugency.

16 clubs sur les 31 de Beaugency y ont participé dans une bonne ambiance et avec une belle météo. Le club de Fleury-les-Aubrais nous a fait une démonstration de water-polo et les visiteurs ont pu parcourir, dans le hall, une exposition sur « Sport et BD ».

M. le Maire a remis les trophées aux sportifs méritants : en individuel, Amandine Vely de Beaugency

Hand-ball et 2 équipes : les cadets du Judo Club (qualifiés pour les championnats de France) et l'équipe minime filles de l'Étoile Balgentienne gymnastique (qualifiée pour les championnats de France).

Jean Jaloux, le président de la section Tennis de table de l'Étoile Balgentienne depuis plus de 30 ans a également été récompensé.

La journée s'est terminée dans les bassins et dans la bonne humeur avec la baignade gratuite. ■

## Zoom sur l'Athlétic Club

Créée en 1983, l'association ne cesse de s'étoffer et compte désormais 160 membres.

L'activité physique se déroule dans deux domaines distincts :

- le cardio-training, sur vélo, tapis ou stepper qui permet d'entretenir la forme physique ainsi que l'endurance,
- la musculation proprement dite destinée à développer ou renforcer différents groupes musculaires et de tester sa force.

L'association dispose d'une quarantaine d'appareils modernes renouvelés partiellement chaque année. Elle bénéficie depuis l'an 2000 d'une salle climatisée située au sein du complexe du gymnase de Bel-Air et ouverte tous les jours (sauf jours fériés). ■



---

## Courses pour tous!!!

L'Association « La Balgentienne » organise comme tous les ans ses 2 journées de courses sur route pour tous.

Le 12 septembre au départ du gymnase des Hauts de Lutz 4 courses : un semi-marathon (21,100 km), un 10 km et 2 courses pour enfants.

**Par ailleurs, « La Sarabande » vous donne rendez-vous le 4 décembre en soirée, au départ de la place de la Mairie.**

Un tracé dans les rues du centre-ville, des courses pour enfants et un 5,2 km pour les adultes, des déguisements, de la bonne humeur : il y a vraiment tout pour attirer le coureur confirmé ou occasionnel. ■



## L'Étoile Balgentienne fête ses 90 ans

---

En 2010 l'association Étoile Balgentienne fête ses 90 ans!

Les 5 sections actuelles qui composent cette association omnisports sont : l'Athlétisme, la Gymnastique, les Sports de Montagne, le Tir à l'Arc et le Tennis de Table.

Une grande journée festive regroupant toutes ces sections et invitant tous les anciens membres a eu lieu dans le Complexe sportif des Hauts de Lutz le 2 octobre.

L'Assemblée Générale aura lieu le 27 novembre, dans la salle A du gymnase des Hauts de Lutz.

Pour tout renseignement vous pouvez contacter son président : Guy Ménage au 02 38 44 99 16. ■

---

## Les 90 ans de l'USB: une belle fête!

Une grande fête a réuni la municipalité, les partenaires et les représentants du Club le 19 juin à l'occasion des 90 ans de l'USB. Des rencontres de jeunes et d'anciens se sont déroulées dans la bonne humeur. De nombreuses personnalités ont été récompensées pour leur investissement au sein de l'association. Un buffet convivial a clôturé cette journée sportive, forte de retrouvailles, de souvenirs et donc d'émotions. ■



# La Plage à Beaugency

## une 6<sup>e</sup> édition pleine de promesses



Cette année encore, le festival de la Plage à Beaugency a animé les bords de Loire pendant un mois de festivité : plage, piscines, sport, détente, concerts, animations étaient à nouveau au rendez-vous.

Avec une nouvelle disposition, les piscines ont fait la joie des enfants comme des plus grands. Mur d'escalade, tir à l'arc, Beach-volley ou encore tennis de table ont permis aux sportifs de se dépenser.

Les deux marchés nocturnes ont accueilli une soixantaine d'exposants et ont fait entre autres le bonheur des gourmands!

Enfin, les cinq soirées de concerts ont également fait le plein. Record d'affluence notamment avec près de 1200 spectateurs pour les représentations de Soan et de Monsieur Melon.

Les groupes locaux, comme Zinnia, Tohu-Bohu ou encore Mad Staff ont réussi leurs premières scènes avec succès!

Malgré la pluie, Alee et le groupe le Pied de la Pompe nous ont offert un concert de clôture qui restera gravé dans les esprits!

La soirée cinéma en plein air a également battu des records avec plus de 350 spectateurs.

Avec près de 40 articles parus dans la presse locale et régionale et une dizaine de reportages radiophoniques ou télévisuels, la notoriété de la Plage à Beaugency se déve-

loppe et rayonne désormais au-delà du Loiret.

Forts de la réussite de la Plage depuis sa création, l'équipe municipale et les services de la ville s'efforceront de continuer à vous offrir ce mois de réjouissance et de bonne humeur dans une nouvelle configuration. Rendez-vous donc en juillet 2011 pour une édition de la Plage revisitée! À l'année prochaine!

La ville de Beaugency remercie ses partenaires, les associations, ainsi que le personnel des services techniques. ■



## L'Opérette s'invite à Beaugency



Depuis 3 ans, il nous propose de magnifiques fleurs dans sa boutique de fleuriste, rue du Pont, mais avant cela, Patrice travaillait dans le domaine du spectacle.

En tant qu'intermittent du spectacle, il a évolué dans de nombreux endroits (Casino de Paris, à Moscou, à Venise, etc.) et aux côtés de grands artistes (Michel Sardou, Christian Clavier, etc.). Sa carrière s'est épanouie avec l'opérette, la comédie musicale et l'opéra.

Le 24 octobre, à la salle des fêtes des Hauts de Lutz, retentiront les plus grands airs de l'opérette : Le spectacle « De Cadix à Mexiiiiiiico !!! » de Francis Lopez, sera interprété par 15 artistes professionnels (chanteurs, danseurs et musiciens).

Ce spectacle vous sera proposé par l'association des Tastechats, avec le soutien de la ville et de l'office de tourisme.

Les places seront numérotées, pensez à réserver à l'office de tourisme au 02 38 44 54 42. ■



# La rentrée culturelle

La nouvelle saison culturelle franchit un pas supplémentaire dans le désir de s'ouvrir toujours plus aux autres ; aux autres structures ; à d'autres équipements.

Ainsi la programmation théâtrale se déroulera également au théâtre de la Fabrique à Meung-sur-Loire, le volet musical sera enrichi de la programmation du dernier lauréat au 9e concours international de piano d'Orléans et la danse prendra un envol nouveau grâce à un partenariat naissant avec la Scène Nationale d'Orléans. D'autre part, un système d'abonnement pour l'achat de 5 spectacles vous est proposé ; vous pourrez ainsi bénéficier d'un tarif préférentiel. Pour plus de renseignements, contactez le service culturel au 02 38 44 59 34. ■



Courant mars 2010, votre enfant scolarisé à Beaugency a reçu un chéquier découverte lui permettant de s'offrir des livres au Salon du Livre, mais aussi une entrée au cinéma, deux entrées au Centre Aquatique et un bon de réduction de 5 euros pour un spectacle « Jeune Public ». Ces offres ne sont valables que jusqu'au 31 décembre 2010. N'oubliez pas d'en profiter !

Retrouvez toute la programmation culturelle grâce à la brochure disponible à l'office du tourisme ou à la mairie de Beaugency.

## Zoom sur quelques rendez-vous culturels

### ■ DANSE

Vendredi 15 octobre - 21 h

Samedi 16 octobre - 21 h

Dimanche 17 octobre - 15 h 30

**ReQuiem - Ensemble chorégraphique Jazz' Attitudes**  
Chorégraphie Valérie Boulangé - Une vingtaine de danseuses évoluent sur la musique du Requiem de Mozart ! Un spectacle rempli d'émotions à ne pas manquer !  
Théâtre le Puits-manu



### ■ MUSIQUE

Dimanche 7 novembre 16 h

**Orchestre d'Harmonie de la Région Centre**

Direction : Philippe Ferro - Cette formation, très connue des passionnés de musique de la région, vous présentera son programme original pour musiciens à vents.  
Salle des fêtes des Hauts-de-Lutz

### ■ JEUNE PUBLIC

Samedi 20 novembre 17 h

**Chanson famille et jeune public à partir de 5 ans - Robinson**

Talent Adami jeune public-Prix mino 2003 et 2004/Coup de cour de l'académie Charles Cros/Coup de cour de Chorus, les cahiers de la chanson.

Bref A VOIR ABSOLUMENT EN FAMILLE !

Discographie : Robinson chante pour les petites oreilles/Loin de la ville/Nouvelles de Mars/Ailleurs sera demain

[www.robinson.com.fr](http://www.robinson.com.fr)

Théâtre le Puits-Manu

### ■ THÉÂTRE

Judi 18 et vendredi 19 novembre 20 h 30

**Tous ne sont pas des anges - Cie les fous de bassan !**

Un homme explore ses petites tranches d'humanité avec pour seul instrument... son lit. À la fois absurde, quotidien et poétique, le texte de Jean-Pierre Cattet conjugue le rire à l'horreur, la gravité au dérisoire. Un premier chantier a eu lieu en septembre 2009.

Théâtre le Puits-Manu



# Télérelève longue portée & localisation des fuites du réseau

Cet été, la Lyonnaise des eaux - Suez, a équipé notre commune d'un système de télérelève longue portée et mis en place des appareils de localisation de fuites sur le réseau public.

- Le système de télérelève longue portée consiste à équiper chaque compteur d'eau d'un appareil transmettant les consommations d'eau quotidiennes à un central via l'installation de plusieurs antennes relais.
- Il permet aux abonnés de pouvoir consulter leurs consommations sur internet, et d'être alertés directement par e-mail ou SMS d'une consommation anor-

male, et ainsi d'éviter certaines désagréables surprises le jour où ils reçoivent leur facture d'eau.

- Les 50 appareils de localisation de détection de fuites ont été installés sur la majorité des réseaux publics en fonte. Ils transmettent en temps réel, par SMS, les bruits enregistrés sur les canalisations. Un logiciel est chargé de repérer les éléments anormaux, qui peuvent correspondre à des fuites. Ainsi, celles-ci peuvent être localisées précisément (à un mètre près), bien qu'elles n'apparaissent pas en surface.
- La mise en œuvre de ces deux équipements permettra :

- > de supprimer le gaspillage de l'eau sur les réseaux privés et publics en améliorant le rendement,
- > de limiter les prélèvements dans les nappes phréatiques,
- > de réduire les dépenses énergétiques pour le transport de l'eau,
- > d'abaisser les consommations de produits de potabilisation, comme le Chlore,
- > la maîtrise des factures d'eau pour les particuliers, les entreprises et la commune

Ces outils répondent pleinement aux actions que notre collectivité souhaite entreprendre en matière de Développement Durable. ■

## Les travaux de l'Abbatiale

En juillet 2009 ont débuté les travaux de réfection des couvertures de la nef et du clocher de l'Abbatiale Notre Dame.

Les travaux de base ont consisté en la réfection des couvertures en ardoises. Les gouttières et descentes d'eaux pluviales ont été réalisées en cuivre. Les charpentes ont été révisées et réparées ponctuellement. Les voûtes sont débarrassées des gravois et une passerelle en bois a été

créée dans le comble pour en faciliter l'accès et l'entretien. Les parements en pierre de taille sont en partie restaurés. Les vitraux ont été restaurés. La charpente du bas-côté sud est révisée ponctuellement.

Cette opération d'un montant avoisinant les 600 000 € HT, est subventionnée à 50 % par la Direction Régionale des Affaires Culturelles et à 20 % par le Conseil Général. ■



# Le ramassage des ordures : petit rappel

Le ramassage des ordures ménagères est effectué le lundi et le jeudi. Quant aux bacs jaunes, ils sont collectés le jeudi. Pour que Beaugency reste une belle ville où il fait bon vivre, il est demandé à chacun de bien vouloir sortir ses poubelles la veille au soir du jour de collecte et de les rentrer une fois la collecte effectuée. La police municipale peut être amenée à verbaliser les contrevenants. Par ailleurs, nous tenons à vous préciser que tous les déchets ou sacs posés sur le bac ou à ses côtés ne seront pas enlevés. Les cartons du

type déménagement, emballage d'électroménagers, etc. nécessitent un dépôt en déchèterie.

INFO PRATIQUE : le 1<sup>er</sup> novembre étant férié, les ramassages auront lieu le mardi 2 novembre pour les ordures ménagères et le vendredi 5 pour les bacs jaunes et les ordures ménagères.

De même, la collecte du 11 novembre est reportée au vendredi 12 novembre.

Pour plus de renseignements, contacter le SMIRTOM au 02 38 44 59 35 ■

# Rappel de quelques règles d'urbanisme

Tous les travaux sont soumis à des règles d'urbanisme et doivent faire l'objet d'une autorisation ou au moins d'une consultation.

Chaque propriétaire doit retirer en mairie un dossier comprenant un formulaire qui renseigne sur la localisation et la nature des travaux. Ce dossier devra ensuite être déposé en mairie. Il s'agit d'une déclaration préalable ou d'un permis de construire.

## Déclaration préalable

■ Modification extérieure de votre habitation, dans le cadre d'une création ou d'une rénovation (même à l'identique) : travaux de toiture, ravalement, réfection des volets, création ou modification d'ouverture, capteurs solaires, etc.

- Clôture et portail, choix des couleurs.
- Construction annexe ou extension de moins de 20m<sup>2</sup> sur un terrain déjà construit : abri de jardin, garage, véranda, piscine, etc.

## Permis de construire

- Construction ou extension de plus de 20m<sup>2</sup>, piscine couverte.
- Changements de destination : aménagement de combles, transformation de magasin en habitation, etc. ■



## Les derniers travaux de voirie

Un parking a été créé rue croquemotte pour faciliter l'accès à l'aire de jeux.

Par ailleurs, des trottoirs en calcaire Place st Firmin et dans le quartier des Hauts de Lutz ont été remplacés par de l'enrobé et béton désactivé afin de limiter le ravinement et améliorer la circulation piétonne. Enfin, une première section de la rue du Colonel Morlaix Demozay a fait l'objet d'un renouvellement de la couche de roulement.

L'ensemble de ces opérations représente un coût de 50 000 €.

Notons également la réfection complète des trottoirs et de la chaussée rue Bêche-fèves. ■

# Le Développement Durable en quelques brèves

La ville de BEAUGENCY, sensibilisée par le bilan carbone, est dotée de véhicules équipés de moteurs à énergie non polluante pour l'environnement : une mini-benne à moteur électrique consommant **3 € pour 100 km** (contre 14,40 € pour un véhicule 4 CV diesel), qui à l'avenir récoltera le papier issu du tri effectué dans les services municipaux, ainsi qu'un utilitaire roulant au gaz de ville.

Le Conseil Régional du Centre et le Conseil Général du Loiret sont sollicités pour des bilans énergétiques sur les vieilles bâtisses, notamment l'espace Agora.

Le Centre Technique Municipal, regroupant sur le même site les ateliers et les bâtiments des espaces verts, représente une importante surface de toiture. Afin de récolter les eaux de pluie qui en découlent, une citerne enterrée de **60 000 litres d'eau** a été installée. L'eau ainsi recueillie permet un arrosage des plantes d'ornement à moindre coût.

## Du côté de la Plage :

« Pour que La plage à Beaugency reste belle, trions nos poubelles ». Ce slogan s'est multiplié sur le site pour inciter les vacanciers aux gestes du tri sélectif.

Une fontaine à disposition de tous a été installée supprimant ainsi la distribution de gobelets en plas-



tique (équivalent à plus de **2000 déchets brûlés**).

L'éclairage au cours des concerts était assuré par des leds, lampes peu énergivores.

Les nouvelles générations de chlore qui s'auto détruit ont été utilisées dans les bassins de baignade : meilleur dosage, moins de risques pour la santé.

Les bassins sont vidés par pompe dans l'assainissement et non rejetés en Loire (**100 m<sup>3</sup>**). ■

« LES PETITS GESTES NE VALENT QUE S'ILS SONT PARTAGÉS PAR TOUS »



## Après les fêtes de fin d'année, pensez à broyer vos sapins !

Au cours de la semaine du 17 au 21 janvier 2011, des agents municipaux des Espaces Verts se tiendront à votre disposition pour broyer vos sapins de Noël.

- lun. 17 janvier - 9h à 11h30 : terrain de pétanque, quais de Loire
- mar. 18 janvier - 9h à 11h30 : parking, salle des fêtes des Hauts de Lutz
- mer. 19 janvier - 14h à 16h00 : parking, maison des associations
- jeu. 20 janvier - 14h à 16h00 : parking, salle des fêtes des Hauts de Lutz
- ven. 21 janvier - 14h à 16h00 : terrain de pétanque, quais de Loire

Les habitants venus broyer leurs sapins pourront repartir avec des copeaux efficaces pour du paillage ou du compost.

À défaut d'être broyés, ces déchets végétaux devront être déposés en déchetterie. En effet, ils ne pourront être récoltés lors des ramassages des ordures. ■

# Des nouvelles du site naturel préservé des Rives de Beaugency

Ce début d'année 2010 a été particulièrement riche en événements pour ce site naturel préservé et aménagé pour accueillir le public depuis mai 2009 (panneaux, plaquette et livret d'informations).



Le 24 mars, le Conservatoire proposait aux balgentiens une réunion publique afin de leur présenter le document de référence qui permet d'organiser la protection de cet espace naturel : le plan de gestion. Cette rencontre a permis de mobiliser plus de 30 personnes dont le maire de Beaugency qui a confirmé sa détermination à protéger et à valoriser ce « Jardin sauvage aux portes de Beaugency ».



Au printemps, trois animations ont été menées par Philippe Bonin, le conservateur bénévole du site et proposées gratuitement dans le cadre du partenariat avec la Ville de Beaugency. Ces balades nature ont réuni 63 curieux de nature !

de bénéficier d'un programme varié. L'organisation conjointe entre la Ville de Beaugency et le Conservatoire a été l'occasion de proposer aux enfants comme aux adultes toute une palette d'activités : des at-

liers, un jeu de piste, des balades nature, 7 stands de différents partenaires et des spectacles.

Le rendez-vous est pris pour l'année prochaine ! ■

L'événement majeur fut la soirée Loire nature, le 12 juin. Ce « Rendez-vous avec la Loire et ses affluents » a permis à 130 visiteurs



## Pour plus d'informations sur le site naturel :

<http://pagesperso-orange.fr/philippe.bonin/>

La plaquette et le livret d'informations sur le site sont disponibles gratuitement à l'office du tourisme de Beaugency (02 38 44 54 42) ou auprès du Conservatoire (02 38 77 02 72).

La plaquette est également téléchargeable sur le site Internet du Conservatoire : <http://www.conservatoire-espacesnaturels-centre.org/>

## Le passage à la télé numérique : 19 octobre 2010

Le téléspectateur qui captait jusqu'alors les chaînes « analogiques » par voie hertzienne avec une antenne râteau pourra désormais recevoir la TNT en équipant son ancien poste de télévision d'un adaptateur à condition que celui-ci ait une prise péritel.

À noter que tous les téléviseurs mis en vente depuis le 5 mars 2008 sont obligatoirement munis de cet adaptateur TNT.

Des aides peuvent être perçues sous conditions de ressources et pour les foyers exonérés de redevance télévisuelle.

Renseignements au 0970 818 818 ou sur le site [www.tousaunumerique.fr](http://www.tousaunumerique.fr). ■

## Guide cantonal et site Internet

Toute personne souhaitant faire mention d'une nouvelle activité (professionnelle, associative), apporter des modifications au guide cantonal ou au site Internet, ou souhaitant nous informer de diverses manifestations peut nous contacter à l'adresse suivante : [communication@ville-beaugency.fr](mailto:communication@ville-beaugency.fr). ■

## Bienvenue aux nouveaux commerçants

Besoin de soutien pour des petits travaux (jardinage, peinture, pose de carrelage, montage de meubles...)? **Allo Nico Service** peut répondre à vos besoins. Devis et études gratuits. Contact : Nicolas THEVENOT au 06 73 64 07 55.

Le salon de coiffure situé 7 place du Martroi fait peau neuve : auparavant dédié à la « coiffure masculine », Stéphanie MAUPASTE s'installe et vous propose de « **changer d'hair** » dans ce nouvel espace. Diplômée depuis 4 ans, d'abord coiffeuse à domicile puis responsable d'établissement, elle vous accueille dans son salon qu'elle veut familial. Rendez-vous et renseignements au 06 71 39 78 18. ■

## Zoom sur Giovanni Gallone

Suite au départ en retraite de Daniel IGNACE, que nous saluons, le Salon de coiffure « Moustache » devient « L'Homme Actuel ».

Ce salon existe rue du Pont depuis une centaine d'années, et Giovanni Gallone compte bien le faire vivre encore longtemps.

Vous y trouverez une nouvelle ligne

de produits 100 % masculine (cheveux, corps, rasage...) ainsi qu'un agréable accueil et un travail de qualité.

Il vous accueille du mardi au vendredi de 8 h 30 à 12 h et de 13 h 30 à 19 h. Le samedi de 8 h 30 à 12 h et de 13 h 30 à 16 h. Uniquement sur rendez-vous le jeudi.

02 38 44 98 35 – 55 rue du Pont ■



# Expression des conseillers

## n'appartenant pas à la majorité municipale

### GROUPE BEAUGENCY OPPOSITION

Des échos du quotidien et ceux des oubliettes...

**Ce que vous avez/ce que vous aurez... probablement :**

- La continuité de la pollution du Ru par le Labyrinthe
- La gestion du camping par une entreprise privée
- Des rumeurs et seulement des rumeurs sur la sécurité à Beaugency
- Une progression des impôts locaux
- Une belle grosse cantine scolaire « industrielle »
- Des poubelles en continu dans la ville
- Des voitures sur les trottoirs et une vitesse excessive en ville
- Des poussettes d'enfants contraintes à rouler sur la rue

**Ce que vous n'aurez probablement pas :**

- Une Maison médicale
- Des médecins en quantité suffisante
- Une stratégie écologique cohérente
- Une réduction intelligente des déchets (ex : lombricompostage)
- Une information objective de la sécurité à Beaugency
- La réouverture du château
- Le sauvetage de l'association des Amis du Vieux Beaugency
- La conservation de leurs collections
- Des commerces sous la halle (poissonnerie et primeurs)
- Une représentation de l'opposition balgentienne au sein de la Communauté de Communes du Canton de Beaugency (en postes de titulaires)

MAIS vous aurez – pour 170 000 € seulement - mesdames, messieurs, un beau mur d'escalade !

Notez bien qu'en matière d'escalade ou d'équilibre nous avons déjà les pavés glissants de la ville.

Rendez-vous sur le site Beaugency. info (www.beaugency.info) à la rubrique « Vie Municipale ». ■

François AUTRIVE et Catherine RAINOTTI

### Liste BEAUGENCY-ALTERNANCE

Chers Amis,

La trêve de la période estivale se termine sans pour autant que les soucis et difficultés se soient estompés. La rentrée nous amène son cortège d'interrogations. Nous retiendrons les suivantes :

**Question de P.P. Quartier du Coteau :** Comme chaque année, nous avons eu droit à l'installation illégale des gens du voyage sur les Accruaux. (Casse de voiture, tir de fusil, détritus, etc.) Quelle est la réglementation ?

**Réponse :** Pour faire respecter la loi, encore faut-il que la collectivité soit elle-même respectueuse de la loi.

La loi du 31 mai 1990 visant à la mise en œuvre du droit au logement dont l'article 28 a été abrogé par la loi n° 2000-614 du 5 juillet 2000 relative à l'accueil et l'habitat des gens du voyage fait obligation aux communes de plus de 5 000 habitants et/ou communautés de commune de réaliser des aires d'accueil financées pour partie par celles-ci et par l'État.

Par conséquent, Beaugency est hors la loi. Il convient donc de demander à la Communauté de Communes de Beaugency la prise en charge de la réalisation d'une aire d'accueil le plus rapidement possible.

**Question de D.P. :** Qu'en est-il de l'installation des commerçants sous la halle ?

**Réponse :** Il semble que nous soyons face à un dialogue de sourds. Les travaux d'installation notamment pour la poissonnerie ne sont toujours pas réalisés ce qui a pour effet de décourager les éventuels professionnels et nous les comprenons : comment s'engager dans une installation si rien n'est réalisé alors que les financements sont prêts ? Cette question sera évoquée lors du prochain conseil municipal.

Toujours disponibles et à votre écoute. ■

Joël LAINÉ et Dorothée ALLÉZY

### Liste BEAUGENCY DEMAIN

Quel rapport entre Beaugency, le développement durable, le Bio, les cantines scolaires et l'adjointe à l'environnement de notre ville ?

Aucun !

En effet, pendant que l'éducation nationale se fixe comme objectif le taux 20 % de cantines scolaire Bio d'ici 2012, afin de lutter contre « la male bouf », Beaugency se fixe d'implanter une cuisine centrale, d'ici 2011, pour desservir le canton si ce n'est plus, en repas scolaire et autres. Donc augmentation de la pollution puisque, et au-delà de la livraison des repas, c'est la provenance de la matière première qui produit le plus de CO<sup>2</sup>, étant donné que ce ne sont pas des produits locaux. Cette logique défavorise les producteurs locaux, ne respecte en rien le développement durable et, cerise sur le gâteau, nos enfants paient l'incohérence de cette adjointe incapable de mettre en œuvre une politique publique. ■

Grégory BUBENHEIMER

Avez-vous pensé  
à l'abonnement ?

saison  
culturelle

2010 // 2011

beaugency  
bailly-en-val  
villorceau

